

le travail

Edition spéciale
Publié par la CSN
juillet 1976

Edité par le comité de solidarité des travailleurs
en lutte de la région de Québec — Conseil central —



Pour le succès de nos luttes

Comprendre et s'organiser

**VIVE
LE COMITÉ
DE
SOLIDARITÉ
DES
TRAVAILLEURS
EN LUTTE
DE QUÉBEC**

Face aux similitudes de comportement des patrons, quatre syndicats en conflit de la région de Québec ont mis sur pied, avec le Conseil central de Québec, le "Comité de solidarité des travailleurs en lutte de la région de Québec". Les syndicats en cause sont ceux des employés du Trust général, de Sico, de la charcuterie Lafleur et de l'Agence provinciale.

Le durcissement des positions patronales, le développement de la répression anti-ouvrière, la démonstration de plus en plus évidente de la coalition patrons-tribunaux-État sont d'ailleurs des motifs suffisants pour réunir plus que jamais les travailleurs en lutte.

Cette publication se veut l'expression d'un objectif commun des travailleurs face à l'agression concertée des patrons.

Prenons notre pouvoir

Que ce soit dans les hôpitaux, dans la métallurgie, dans le papier ou dans le commerce, les travailleurs se battent pour la même chose et affrontent le même ennemi: une classe de boss qui a à son service les juges, les politiciens, les avocats, les policiers, les chiens policiers, les agents de sécurité, les partis politiques et le reste qu'on ignore encore.

Pour maintenir ses privilèges, cette classe de gens bafoue les travailleurs. Cette minorité de gens nous agresse. Il faut résister à cette agression.

Il faut prendre notre pouvoir

Les travailleurs ont de moins en moins le goût de capituler

La tâche principale d'un Conseil Central c'est de permettre aux travailleurs d'une même région de comprendre qu'ils ont exactement les mêmes intérêts, peu importe les secteurs économiques où ils se trouvent. Que ce soit dans les hôpitaux, dans la métallurgie, dans le papier ou dans le commerce, les travailleurs se battent pour la même chose et affrontent le même ennemi: une classe de boss qui a à son service les juges, les politiciens, les avocats, les policiers, les chiens policiers, les agents de sécurité, les partis politiques et le reste qu'on ignore encore. Face à cette classe de boss, qu'on appelle les capitalistes, les travailleurs ont le choix, ou bien de renoncer à leur dignité et de demeurer d'éternels valets, ou bien de relever la tête et d'affronter l'ennemi avec les risques que ça comporte.

L'automne dernier au Congrès du Conseil Central, nous nous sommes donné comme priorité principale le soutien aux luttes. En d'autres mots, nous avons collectivement choisi l'affrontement. On a qu'à penser aux principales luttes qu'on a connues et qu'on connaît encore, à savoir Diana Vaillancourt, Moto-Ski, Trust Général, Agence Provinciale, Sico, Lafleur, Davie Shipbuilding, les Affaires Sociales, les Professionnels du Gouvernement, l'Hydro-Québec, etc... pour constater que les travailleurs ont de moins en moins le goût de capituler.

IL FAUT GAGNER
Mais ce n'est pas tout d'affronter, il faut gagner. Gagner ça veut dire, idéalement, faire reculer les boss et obtenir les droits qu'on revendique. Mais dans le contexte actuel, alors que les boss cherchent par tous les moyens, même par la violence, à détruire les organisations syndicales les plus combattives, ne pas être détruits, c'est déjà une victoire. Ce n'est pas toujours par la conven-

tion collective qu'on mesure les gains d'un syndicat. Soyons clair. A l'heure actuelle, les boss et le gouvernement veulent la peau de la CSN. Il arrive parfois que des travailleurs en négociation se voient offrir moins, se fassent écoeurer davantage, uniquement parce qu'ils adhèrent à la CSN. A ce moment-là, leur détermination de rester dans la CSN, constitue déjà une victoire. Mais il ne faut pas uniquement se concentrer de cela, il faut avancer.

Pour avancer deux conditions sont essentielles:

- o être conscients
- o s'organiser.

ETRE CONSCIENTS

Ca veut dire être capables de démêler les intérêts des boss et ceux des travailleurs. Ca veut dire être capables de comprendre le système actuel qui fait qu'une minorité possède le capital et les moyens de production et que la majorité doit vendre sa force de travail pour survivre. Etre conscients, c'est savoir pourquoi les travailleurs de tous les pays luttent et font des grèves depuis 150 ans et plus. Etre conscients, c'est savoir qui des boss ou des travailleurs contrôlent la société. Etre conscients, c'est comprendre que sans les travailleurs, les boss et leurs usines ne seraient rien. Etre

conscients, c'est comprendre que les boss font leur profit non seulement en "grugeant" sur les

salaires des travailleurs, mais en "grugeant" partout: sur les horaires de travail, sur



Le but du comité de solidarité des travailleurs en lutte est de sortir chaque groupe de l'isolement, de renforcer à tour de rôle les lignes de piquetage et les moyens de pression de chacun des groupes, d'assurer une meilleure information,

une meilleure coordination et de favoriser une démarche d'éducation. Sur cette photo, les travailleurs en lutte renforcent la ligne de piquetage des camarades du Trust général, en grève depuis maintenant six mois.

Sico Nous ôter des droits acquis

Dès le début, le 24 mai, le conflit de Sico a pris l'allure d'une guerre à finir. La compagnie qui a décidé le lock-out, déployait dès le premier matin tout un arsenal de moyens de provocations: caméras braquées sur les lignes de piquetage, meute de policiers municipaux et privés, briseurs de grèves, fiers-à-bras, etc... et ce, autant à Montréal qu'à Québec.

La compagnie Sico fait preuve d'une agressivité peu commune. L'objectif est simple: intimider et apeurer les travailleurs dès le début et ainsi mettre le syndicat sur la défensive, inciter les travailleurs à la violence pour mieux obtenir des injonctions interdisant le piquetage. Ensuite, embaucher des briseurs de grève.

La compagnie veut enlever de la convention des droits acquis sur les vacances et les assignations de travail. Quant aux salaires, nous demandons 30% d'augmentation pour un contrat de 2 ans. L'employeur nous offre 14.5%.

Nous, travailleurs de Sico, sommes conscients que la lutte que nous livrons est contre des lois injustes, contre les juges et la police au service d'un employeur capitaliste.

La solidarité

Nous n'avons pas l'intention d'abandonner la lutte devant l'attitude agressive et provocante de la compagnie. Nous sommes solidaires aux travailleurs des trois autres syndicats en lutte qui ont d'ailleurs su nous démontrer leur appui. Nous nous sommes également joints aux travailleurs de Sico de Longueuil de même que ceux de Crown Diamond de Montréal, constituant ainsi un front commun face à un même patron. Nous n'acceptons pas de nous laisser voler nos emplois par les briseurs de grève que la compagnie embauche et fait entrer à l'usine avec la protection de la police.

Nous irons jusqu'au bout.

Les travailleurs de Sico

Trust général Du plus profond mépris

Au Trust général du Canada, le paternalisme patronal, l'intimidation, la discrimination, l'insécurité d'emploi, le travail sous tension, les tactiques patronales douteuses et enfin les salaires minables étaient les conditions auxquelles nous avons à faire face tous les jours.

Lors d'une visite du "spécialiste en relations humaines" du Trust Général du Canada, ce dernier nous fit part que la solution à nos problèmes était tout simplement de changer d'employeur. Par la suite un camarade de travail ayant 22 ans d'ancienneté fut congédié sans aucune raison valable. L'attitude de la partie patronale envers ce camarade nous a amenés à réfléchir et à prendre conscience de nos conditions de travail rétrogrades. La suite logique était donc la syndicalisation.

Après avoir tout mis en oeuvre pour tenter de négocier, nous en sommes venus au dernier recours et avons débrayé le 28 janvier 1976. Cette période de débrayage ayant été choisie comme étant une période d'activités très forte à l'intérieur du bureau, nous avions cru que le rapport de force nous était favorable. Avec la mécanisation, l'engagement de "SCABS" et le transfert au bureau-chef de Montréal d'une quantité importante de travail, cette force a vite décliné. Durant environ trois mois, notre grève fut très pacifique. Malgré cela, la partie patronale réussissait quand même à obtenir une injonction limitant le piquetage. Nous avons donc décidé de durcir nos positions et, sans aucune violence, nous avons réussi à faire respecter notre grève.

Considérant que nous sommes les seuls syndiqués sur 14 succursales du Trust Général du Canada; que nous sommes 43 travailleurs en grève; que les cadres et les non-syndicables sont au nombre de 27; que notre rapport de force est minime; que d'autres syndicats sont dans une situation semblable à la nôtre;

la mise sur pied du comité de solidarité des travailleurs en lutte de la région de Québec manifeste notre volonté d'imaginer et de créer toutes les formes possibles de solidarité et d'actions nécessaires à la construction d'un véritable rapport de force dans nos conflits traçant ainsi la voie vers la victoire de tous.

Continuons le combat, ensemble nous vaincrons!

Les travailleurs du Trust Général

L'Agence provinciale On tient bon

L'Agence Provinciale est une agence de distribution de livres. Elle détient le monopole de la distribution au niveau des revues dans tout l'est du Québec. L'entreprise emploie environ 73 personnes, dont 45 sont touchées par l'accréditation syndicale.

Les conditions de travail à l'Agence Provinciale semblent préhistoriques, en voici quelques exemples:

1/2 heure pour dîner; temps supplémentaire gratuit et obligatoire; semaine de 50 à 60 heures pour les camionneurs, alors qu'ils sont payés pour 45 heures. Etc...

Par le passé, il y a eu une tentative de syndicalisation qui a échoué. Le Syndicat actuel a déposé sa requête en accréditation le 4 février 1975. L'émission de l'accréditation a eu lieu le 5 juin 1975. Depuis ce temps, deux séances de négociation ont été tenues sans aucun résultat.

Au cours de la dernière quinzaine d'avril, deux de nos camarades furent congédiés. Le Syndicat a tenté de négocier la réintégration de ces deux travailleurs. Pour toute réponse, une troisième syndiquée s'est vue suspendue indéfiniment.

Face à cette arrogance les syndiqués ont décidé collectivement de ne pas reprendre le travail. (10 mai)

Ca fait déjà sept semaines que nous sommes congédiés. Depuis, aucune négociation n'a eu lieu. La compagnie poursuit normalement ses activités avec des "SCABS" à son emploi. Bien conscients que ce sont nos "JOBS" qui sont en jeu, nous sommes décidés à tout faire pour les reprendre. Nous continuons la lutte. Nous maintenons le piquetage aux portes de l'Agence Provinciale, même si les boss ne cessent de nous provoquer. Dernièrement, ils ont blessé deux de nos camarades en fonçant, en auto, dans la ligne de piquetage. On va continuer de tenir.

Les travailleurs de l'Agence provinciale

les cadences, sur les stationnements, et même sur la santé des travailleurs. Quand on se préoccupe d'action-santé, on ne fait en somme que résister à la soif des capitalistes qui sont prêts à tout saccager pour faire des profits, même la vie des travailleurs. Etre conscients, c'est essayer de comprendre comment les boss parviennent à influencer les travailleurs de façon à les garder sous leur domination. Etre conscients, c'est ne plus accepter la domination de la majorité par une minorité.

S'ORGANISER

S'organiser ça veut dire faire de la lutte notre

style de vie syndicale. Le mouvement syndical n'existe pas pour être en repos la plupart du temps et lutter de temps en temps. Il existe pour lutter tout le temps, car c'est tout le temps que les boss "grugent" et saccagent.

S'organiser, c'est se donner des moyens pour lutter ensemble tout le temps, car nous n'avons pas les mêmes intérêts et les mêmes ennemis seulement de temps en temps. Nous avons les mêmes intérêts et les mêmes ennemis tout le temps.

S'organiser, c'est lier de plus en plus de monde à nos luttes: les autres travailleurs, nos familles, nos voisins, nos a-

mis, etc... de façon à isoler l'ennemi.

S'organiser, c'est apprendre à parler, à expliquer, à démontrer et à convaincre, c'est devenir contagieux.

S'organiser, c'est faire preuve d'imagination, et trouver de nouvelles formes de luttes à mesure que les besoins s'en font sentir.

Tout ce qui précède représente les grandes exigences qui ont guidé l'action du Conseil Central depuis le dernier congrès. Les grandes priorités étaient: soutien aux luttes, éducation, information et action-santé.

LE COMITE DE LUTTES

Le soutien aux luttes a pris plusieurs formes et occupe présentement une grande place dans notre action. Ceux qui reviennent régulièrement appuyer concrètement les travailleurs en conflit sur les lignes de piquetage commencent à le savoir. La division du Québec métropolitain en zones et la création des comités de luttes dans chaque zone fait partie du soutien aux luttes et permet aussi de rendre plus systématique l'effort d'éducation. Actuellement, les comités de luttes sont lancés dans plusieurs zones, notamment: Ste-Foy-St-Sacrement, Lévis, Limoilou-St-Roch.

Le comité de solidarité des travailleurs en lutte de la région qui regroupe présentement les travailleurs en conflit du Trust Général, de l'Agence Provinciale, de la charcuterie Lafleur et de Sico, fait partie des nouvelles formes de lutte. Le but de ce comité est de sortir chaque groupe de l'isolement, de renforcer à tour de rôle les lignes de piquetage et les moyens de pression de chacun des groupes, d'assurer une meilleure information, une meilleure coordination et de favoriser une démarche d'éducation.

Restons unis, allons en chercher d'autres, soyons lucides et nous vaincrons.

Lafleur Le droit au travail

Nous sommes 45 travailleuses et travailleurs de la charcuterie A. Lafleur, en grève depuis le 11 mai dernier. Nous sommes une des 15 sections du syndicat national des employés de l'alimentation en gros de Québec. Ce syndicat compte 500 membres et nous espérons bien avoir des manifestations de solidarité de nos camarades.

Nous nous battons d'abord pour la sécurité d'emploi en exigeant du patron qu'il ne puisse donner des contrats à forfait à d'autres compagnies. Notre moyenne d'ancienneté étant de 17 ans, il n'est pas question que nous lâchions ce point.

Notre salaire est de loin inférieur à ce qui se paie dans ce type d'entreprise, et même à ce que notre patron paie aux travailleurs de son autre usine de Saint-Henri-de-Lévis, les salaisons Brochu.

Nous nous battons aussi pour réduire des écarts de salaire inacceptables entre les groupes. Inacceptable aussi le fait que les femmes soient payées moins cher que les hommes.

Syndiqués depuis 1968, nous avons déjà vécu deux grèves, dont une a duré dix jours. Nous avons battu ce record. Etant plus unis que jamais, nous sommes bien décidés à durer encore longtemps, même si, comme nos autres camarades en grève à Québec, nous avons été victimes de l'appareil judiciaire des boss. Les injonctions ne nous dérangent pas plus qu'il faut. Pas plus que les outrages au tribunal, tribunal des boss.

Nous lions notre bataille à celle des autres travailleurs en lutte de la région de Québec. Grâce à cette approche, nous sommes en train de développer un rapport de force, qui, nous en sommes de plus en plus sûrs, amènera une victoire réelle pour nous tous.

Plus unis que jamais.

Les travailleurs de la charcuterie Lafleur

Boycottons les produits Lafleur



Les luttes des travailleurs doivent se mener sur plusieurs fronts. Si les travailleurs-consommateurs boycottaient les produits Lafleur, notre rapport de force augmenterait encore davantage.

Un droit qui ne veut rien dire

CONGÉDIMENT
MASSIF, POUR
ACTIVITÉ
SYNDICALE

Le lock-out de Sico démontre bien que les lois sont faites par le gouvernement des boss pour les boss. Un droit n'a plus aucun sens quand on ne peut l'exercer. L'employeur a toutes les possibilités d'empêcher les effets d'une grève en remplaçant, avec l'aide de la police, les travailleurs qui exercent leur droit.

Droit de grève oui, mais interdiction de l'exercer



Comme la reine, l'Agence provinciale ne négocie pas avec ses sujets. Elle les congédie. Elle fait ensuite appel à la police pour permettre à des scabs de travailler à la place de ceux qu'elle a mis dehors. Et elle continue de faire de bonnes affaires. Les travailleurs ne peuvent faire respecter le peu de droit qu'ils ont

réussi à faire reconnaître par la loi. Les scabs n'ont pas encore compris qu'ils jouent le jeu des patrons pour affaiblir les travailleurs. Ils se jouent un mauvais tour. Quand les syndiqués auront réussi à imposer un règlement, l'Agence mettra tout simplement les scabs à la porte.

Un point commun: Guy Letarte

"On est bien d'accord pour reconnaître le droit d'association, signer une convention collective, donner des conditions de travail convenables, en-deça de nos moyens."

Me Guy Letarte, le 12 août 1972, dans le Soleil

Allez donc demander aux travailleurs du Trust général du Canada, de Lafleur, de Sico et de l'Agence provinciale ce qu'il faut penser de cette profession de bonne foi de Me Guy Letarte, procureur patronal dans tous ces conflits quand l'un d'eux, le Trust général, dure depuis maintenant six mois. Six mois au cours desquels, Me Letarte a toujours refusé de répondre à l'invitation du syndicat de négocier.

Le bilan de la bonne foi de Me Letarte est très impressionnant: des conflits qui s'étirent ou qui meurent de leur belle mort. Des conflits où les travailleurs ont été forcés de rentrer à genoux. Et d'autres, aussi tristement célèbres que ceux de Seven-up, Pavillon Saint-Dominique et Pollack.

Me Letarte, qui fait partie de l'étude Gagné, Letarte, Larue et Royer (2, rue Chauveau) se fait connaître par l'utilisation intensive de la mécanique judiciaire pour empêcher les travailleurs de s'organiser, de négocier, d'exercer leur droit de grève et de piquer: il utilise abondamment les délais de procédure, le rejet du processus de conciliation, les demandes d'injonction (qu'il obtient presque toujours).

Il a également exercé ses talents pour le compte de l'Etat (que nous subventionnons par nos taxes) dans la négociation du Front commun de 1972, et comme procureur patronal dans plusieurs hôpitaux de Québec, cette année.

Jusqu'à quand faudra-t-il tolérer individu aussi ignoble à chaque fois que des travailleurs tente de s'associer, de négocier ou d'exercer leur droit de grève? Mais en réalité, le problème est plus vaste que la présence d'une crapule dans tel ou tel dossier. Me Letarte sait tout simplement utiliser la loi. Or la loi, comme on le voit, est faite pour ceux qui engagent Me Letarte. Et Me Letarte remporte des victoires. Notre victoire à nous sera dans le changement de cette loi pour le profit de la majorité, pour le profit de la classe ouvrière.